

Les médecins généralistes lancent la chasse aux certificats inutiles

Les médecins sont envahis de demandes d'attestations inutiles ou redondantes... En apposant sur celles-ci un cachet au motif de crocodile, ils veulent susciter le débat.

Article réservé aux abonnés



Un petit crocodile bleu va faire son apparition sur certains certificats. - D.R.



Chef du service Société

Par **[Eric Burgraff \(/121/dpi-authors/eric-burgraff\)](#)**

Publié le 18/01/2023 à 06:00 | Temps de lecture: 3 min

Un crocodile, deux crocodiles... Le gimmick inventé pour aider les automobilistes à mieux évaluer les distances de sécurité va prendre ces jours-ci un tout autre sens : les médecins généralistes bruxellois et wallons en font le symbole d'une lutte contre les attestations absurdes, inutiles ou simplement discutables réclamées par les patients à longueur de consultations ou d'appels téléphoniques. Ils vont en fait apposer sur lesdites attestations un cachet en forme de « crocodile bleu ». Le mouvement vient des Pays-Bas et de Flandre, où l'animal est devenu le symbole d'une bureaucratie dévorante et inutilement compliquée.

Il y a dix ans déjà, une étude de la Fondation Roi Baudouin avait mis en lumière le fait que 81 % des médecins jugeaient excessive la charge de travail liée aux certificats en tout genre. « Et rien ne s'est arrangé depuis », assure le docteur Paul De Munck, président du syndicat médical GBO/Cartel, qui lance la campagne avec le Collège de médecine générale, les Fédérations d'associations de généralistes et la Société scientifique de médecine générale. « Que l'on se comprenne bien, le but n'est pas de s'attaquer aux certificats d'incapacité de travail mais bien à ce qu'on appelle les "certificats parapluie" réclamés par des associations sportives, des écoles,

des crèches ou des employeurs pour se couvrir. Nous n'allons pas, du jour au lendemain, refuser de les rédiger, mais en y apposant notre "crocodile bleu", nous souhaitons susciter le débat avec les patients et ceux qui leur réclament ces documents ».

Demandes absurdes

En fait, les généralistes visent les demandes « qui n'ont aucune justification médicale et qui ont tendance à faire porter la responsabilité de faits non médicaux aux médecins généralistes. Ou encore les attestations qui négligent tellement le bon sens qu'elles en deviennent absurdes », explique le Dr Marthe Knops, de la Société scientifique de médecine générale. Exemples vécus : un certificat pour autoriser l'usage de l'ascenseur de l'école à un jeune dont la jambe est plâtrée, un document attestant qu'un enfant peut reprendre le chemin de la crèche après une période de maladie déjà certifiée par le médecin, un certificat d'aptitude à la pratique de la pétanque, des documents en tout genre pour les assurances voyage...

Le docteur Guy Delrée, président de la Fédération des associations de généralistes de Wallonie, complète : « La masse de tâches administratives pertinentes est telle qu'on a de moins en moins envie de perdre du temps avec des bêtises. Au-delà des demandes absurdes, nous sommes confrontés à des institutions (enseignement, police, poste...) qui exigent un certificat d'incapacité de travail spécial alors que nous payons un logiciel pour établir des certificats standards. C'est aussi le cas de l'ONE, qui peut nous demander d'établir une liste des vaccins qu'il a lui-même administrés ».

Sur la question des certificats pour pratique sportive, le docteur Delrée est moins catégorique. « C'est l'assureur du club qui demande un document d'aptitude, ce n'est peut-être pas inutile. J'ai un jour appris à un jeune patient qu'il souffrait d'un souffle cardiaque, il a pu être soigné. Je ne donne pas de certificat par téléphone, pour moi l'examen médical sportif, précédé d'un interrogatoire du patient, est important, j'en profite souvent pour faire un check-up ». Cette nuance posée, dans quelques jours, il tamponnera bien certains certificats du petit crocodile bleu car « il est important de lancer le débat sur un usage intelligent de ce travail administratif ».

Une demande légitime, selon le ministre

Sollicité par *Le Soir*, le ministre de la Santé, Frank Vandenbroucke (Vooruit), est plutôt en soutien de la campagne des médecins. « Il faut en effet soulager les médecins généralistes », confie-t-il. « Leur demande de réduire la paperasse que leur infligent les certificats inutiles est tout à fait légitime et je me joins à eux. Un bon exemple est celui des entreprises qui demandent des certificats de maladie pour une journée d'absence : c'est absurde, il faut se débarrasser de ce réflexe conservateur. Des études scientifiques prouvent qu'enlever ces certificats n'augmente pas les taux d'absentéisme ; en revanche, cela soulage les médecins. »